

# La RIAA à son tour attaquée en justice !

Et oui, ce n'est plus la RIAA qui attaque cette fois, mais qui se fait attaquer. Michele Scimeca, une internaute du New Jersey piratant de la musique sur Internet a eu le courage de déposer une plainte en justice contre l'organisme de défense des majors américain : la RIAA !

Elle et son avocat affirment que l'organisme utilise l'intimidation afin de récolter des sommes d'argent sous la forme de règlement à l'amiable. En effet, elle rajoute en invoquant la loi anti-racket que la majorité des ententes survenues hors cour entre les « pirates » et l'organisme lors de cette démarche légale ont pour objectif de soutirer de l'argent à un internaute « pirate ».

Pour conclure, selon l'avocat de cette Mme Scimeca, la RIAA enverrait une lettre qui propose un règlement à l'amiable avec la plainte, et serait une tactique dont le but serait d'intimider et d'exploiter la peur de faire face aux maisons de disque et leurs moyens financiers énormes !

Source : Infos du net

*Par*

**Publié sur Cafeduwweb - Archives le mardi 24 février 2004**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduwweb.com/lire/4176-riaa-a-son-tour-attaquee-en-justice.html>